

# La banque à votre portée

Une initiative de la MBA pour promouvoir l'éducation financière

## CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LES ACHATS EN LIGNE

L'internet reste un moyen sûr pour effectuer des achats tant que les clients prennent en compte certaines précautions par rapport à :

### 1. L'Entreprise de vente

- ▶ Identifiez clairement l'entreprise avec laquelle vous ferez vos achats - au moyen des détails tels que l'adresse postale, le numéro de téléphone fixe correspondant au site marchand. Prenez garde si ces détails ne sont pas présents et ne vous fiez pas uniquement à l'adresse email.
- ▶ Appelez l'entreprise en question, en cas de doute, pour vous assurer qu'elle n'est pas fictive avant de fournir les détails de votre carte bancaire.
- ▶ Bien lire les termes du contrat de vente pour vous assurer de bien comprendre les options de livraison et de retour, la possibilité d'échanger le produit et les termes de garantie du produit.
- ▶ Imprimez une copie de votre commande et les conditions générales de vente, notamment les conditions de retour en cas de produits défectueux. A vérifier également si la TVA et les frais postaux seront ajoutés à votre achat.
- ▶ Vous rappeler qu'en cas d'achat de l'étranger, il est peut-être plus difficile de régler un litige en cas de problème.
- ▶ Vérifiez toujours les mesures de sécurité présentes au bas du site web où vous ferez des achats en ligne, par exemple « VeriSign ». Ceci démontre que la page utilise un protocole de confiance. Ainsi, avant toute transaction et en cas de doute, vous pourrez vérifier via « VeriSign » si la page est sécurisée ou pas.

### 2. L'Utilisation d'une carte bancaire

- ▶ Assurez-vous que votre ordinateur comprend un logiciel anti-virus actualisé et votre navigateur (browser) présente le niveau le plus élevé de sécurité.
- ▶ Songez à utiliser une carte de débit/crédit dédiée uniquement pour les achats en ligne. De cette façon, ce sera plus facile de détecter toute irrégularité sur votre compte et de contester si vous n'êtes pas d'accord avec certains frais.
- ▶ Évitez d'utiliser la carte bancaire directement sur un portail commercial. Choisissez plutôt des services de paiement en ligne (ePayment services) sécurisés tels que « Neteller, eWallet, Paypal » ou autres.
- ▶ Ne jamais cliquer sur « sauvegarder » en ce qu'il s'agit de votre mot de passe/numéro de carte même si cela est demandé par le navigateur internet utilisé.
- ▶ Renseignez vous sur les moyens mis en place par votre banque afin d'éviter toute escroquerie. Par exemple, des alertes « SMS » et des appels des banques aux clients qui confirmeraient les transactions effectuées.
- ▶ Si les options telles que « Verified by VISA » et « 3D Secured Mastercard » sont disponibles parmi les services offerts par votre banque, enregistrez-vous pour ces options.

Article n° 6 du 20 février 2015

